

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 30 (1892)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Pourquoi et parce que  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-192817>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 11.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

parvenu à s'élever à cette haute magistrature.

Il adressa de nombreuses questions à nos pèlerins sur la Suisse, leur demanda des nouvelles de Fribourg, et tout particulièrement de personnes demeurant dans un village du même canton. Et comme il venait d'apprendre par ces renseignements que ses parents vivaient encore, il fit connaître aux trois voyageurs son origine en les priant de revenir auprès de lui à leur retour de Jérusalem.

Après avoir visité les Saints-Lieux, les trois Fribourgeois revinrent chez le pacha, qui leur donna une somme d'argent assez ronde pour leur voyage, ainsi que des recommandations pour d'autres pachas. Il leur remit en outre une bourse bien garnie destinée à son père et à sa mère.

Les pèlerins accomplirent fidèlement les ordres qu'ils avaient reçus, et racontèrent aux vieux parents du pacha quelle était la situation de celui-ci. Mais lorsqu'ils apprirent que leur fils était devenu musulman, ils ne purent s'empêcher de verser des larmes de chagrin et refusèrent énergiquement l'argent qu'il leur envoyait. Rien ne put les consoler, et ils préférèrent vivre dans la pauvreté que de recevoir le moindre secours d'un fils renégat. Sur ce, l'autorité de l'endroit ordonna que le présent du pacha fût employé à acquérir quelque ornement d'église, et l'on acheta de beaux candélabres que l'on dit exister encore dans une église de Fribourg.

**Pincés.** — Trois paysans d'un village de la Thuringe avaient été pris en flagrant délit de braconnage et s'étaient promptement esquivés en jetant leurs fusils qui étaient restés entre les mains du garde-chasse. Ces armes se trouvèrent sur le bureau du président lors de l'audience à laquelle furent cités les braconniers. Naturellement, on leur demanda si ces fusils leur appartenaient. Dénégations énergiques de la part des prévenus. Ils allaient être acquittés, lorsque le président, de l'air le plus innocent du monde, leur dit : « C'est bien, vous pouvez reprendre vos fusils. » Instinctivement nos trois gaillards s'avancèrent, mettant chacun la main sur son arme, au grand divertissement du tribunal. Inutile d'ajouter que la peine ne se fit pas attendre et que les dénégations antérieures des accusés ne servirent pas précisément à l'adoucir.

**Les cigares du prince de Galles.** — Les cigares que fume le prince héritier du Royaume-Uni sont préparés spécialement pour lui avec le plus grand soin avec du tabac le plus fin tiré de Vucita-Abajo, territoire situé au centre de l'île

de Cuba et réputé comme fournissant le meilleur tabac du monde. Ces cigares, les plus chers qui parviennent en Europe, coûtent dans le commerce 2 fr. 70 à 4 fr., et même 5 fr. 50 pièce, suivant qu'ils se trouvent dans des boîtes plus ou moins élégantes. Ceux fabriqués spécialement pour le prince de Galles ont 7 pouces anglais de long (25 centimètres) et le prince en fume en moyenne 3 ou 4 par jour. Le mille lui revient à 9,500 fr.

Et à Londres, des milliers de misérables meurent de faim.

#### Théâtre et concerts de la semaine.

Les amateurs de théâtre et de musique ont été traités en vrais enfants gâtés cette semaine. Lundi et mardi, soirées de la Société de Zofingue qui ont leur attrait tout particulier, et où les parents et nombreux amis de notre jeunesse universitaire se donnent rendez-vous avec bonheur. C'était une fête pour tous. — Après un prologue émaillé de charmants détails, d'idées, qui auraient pu — qu'on nous permette de le dire — être rendus avec un peu plus d'entrain et d'expression, est venu l'*Oeillet blanc*. Cette comédie dont l'action est languissante et le dénouement sans effet, a été néanmoins écoutée avec beaucoup de plaisir, grâce au jeu facile et à la diction correcte de nos jeunes acteurs.

Quant à l'*Avocat Patelin*, enlevé avec un brio des plus comiques, il a eu du commencement à la fin un succès complet de gaieté et de fou rire.

L'air du *Maitre de Chapelle* a été tout particulièrement goûté. La voix ronde, agréablement timbrée, l'émission excellente et le jeu à la fois sobre et juste de M. T. lui ont valu des applaudissements répétés.

Mercredi soir, deuxième séance de *Musique de chambre* devant une salle bien garnie. Nous n'avons entendu de tous côtés que des éloges à l'adresse des artistes qui ont organisé ces charmants concerts. C'est là un genre qui manquait à notre ville et qu'on appréciera de plus en plus. La sonate de *Schumann*, exécutée par M. Baudet, jeune violoniste de grand talent, a charmé l'auditoire. On a seulement regretté que dans la première partie de ce morceau le piano, bruyant à l'excès, ait couvert le violon presque au point de ne pouvoir saisir nettement aucune phrase musicale.

Jeudi, l'excellente troupe de M. Scheler nous a donné les *Boulinard* et le beau drame en vers de Coppée, *Le Pater*, dont l'interprétation n'a rien laissé à désirer. Cette troupe nous annonce pour dimanche 21 février : **Vingt ans après, suite des Mousquetaires.**

#### Pourquoi et parce que.

*Pourquoi un vase en verre ou en porcelaine se brise-t-il lorsqu'on y verse de l'eau bouillante? — Parce que la partie du verre touchée par l'eau chaude se dilate plus que les autres parties; par conséquent, le diamètre de la partie inférieure du verre devenant plus grand que celui de la partie supérieure, il en résulte une tension ou pression qui peut*

briser le verre ou le faire éclater. — Pour éviter tout accident, il faut verser d'abord une petite quantité d'eau chaude dans le vase en verre ou en porcelaine, puis incliner celui-ci dans divers sens pour mettre l'eau chaude en contact successif avec toutes les parties de sa surface. Quand toutes sont également chauffées, on peut verser sans crainte une quantité d'eau très chaude.

**Conservation de la colle d'amidon.** — La *Science pratique* conseille le moyen suivant. Pour une quantité d'un demi-litre de cette colle, et pendant qu'elle est encore bouillante, y mélanger intimement 4 à 5 cuillerées d'esprit de vin à brûler et la valeur de 2 grammes de camphre en poudre. La colle d'amidon de même que celle de farine, se conserve pendant plusieurs mois sans ferment ni moisissure.

#### Boutades.

Diner de noces.

Une jeune mariée paraissait pensive. Son mari lui demande :

— Je parie, chère amie, que vous pensez déjà au divorce ?

Elle, naïvement :

— Oh ! pas encore !

Une vieille dame très laide et affreusement fagotée est en visite. Elle m'interpelle et quête des compliments :

— Comment me trouves-tu ? demande-t-elle à Lili, qui joue dans un coin du salon.

Lili ne paraît pas entendre.

— Lili, comment me trouves-tu ? répète la vieille dame.

— Oh ! si je te le disais, je serais fouettée !

L. MONNET.

**AVIS.** — Nous allons commencer à prendre en remboursement le montant des abonnements courants et prions nos abonnés de réserver bon accueil à la carte qui leur sera présentée.

#### CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois  
St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIO, Lausanne.

#### ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13.25. — Canton de Fribourg à fr. 27. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48. — Canton de Genève 3 % à fr. 105. — De Serbie 3 % à fr. 85. — Bari, à fr. 63. — Barletta, à fr. 40. — Milan 1861, à fr. 42. — Milan 1866, à fr. 12.50. — Venise, à fr. 26. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 100. — Bons de l'Exposition à fr. 6.50. — Croix-Blanche de Hollande, à fr. 15. — Tabacs serbes, à fr. 15. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.

J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud.

4, rue Pépinet, LAUSANNE

Succursale à Lutry. — Téléphone.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-Howar